

1621

Le premier mariage de notre histoire

François Droüin

Numéro 147, automne 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/98410ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Droüin, F. (2021). 1621 : le premier mariage de notre histoire.
Cap-aux-Diamants, (147), 62–62.



Blason de Guillaume Couillard.
Illustration de Paul-François
Sylvestre. (2009). (1-express.ca).

1621 : LE PREMIER MARIAGE DE NOTRE HISTOIRE

Les débuts de la Nouvelle-France sont caractérisés par un élan missionnaire qui place l'évangélisation des Amérindiens au cœur des priorités de l'Église catholique à Québec. Par conséquent, la pratique des sacrements par la population migrant de France vers la vallée du Saint-Laurent sert à la fois à des fins pédagogiques et de régulation sociale. Dans ce contexte, il est notable qu'un premier mariage a été célébré dans la colonie il y a 400 ans cette année.

Ainsi, jeudi le 26 août 1621, les bans ayant été publiés et ne s'étant trouvé aucun empêchement, Guillaume Couillard et Guillemette Hébert se marient en présence de Samuel de Champlain. Leur union est bénie par le père Georges Le Bailif, missionnaire récollet faisant office de curé à Québec. Il s'agit du plus ancien acte de mariage conservé dans les registres de catholicité de la paroisse Notre-Dame-de-Québec. Cet acte a été reconstitué de mémoire, l'original ayant été détruit dans l'incendie de Notre-Dame-de-Recouvrance le 15 juin 1640. Un mariage plus ancien aurait peut-être été célébré en 1618 à Québec, selon certaines sources secondaires, mais rien n'a été consigné officiellement au registre.

La cérémonie se déroule probablement dans la chapelle de l'Abitation. Le mariage est un événement strictement religieux, bien loin des somptueuses agapes qui caractérisent les mariages de notre époque. Guillaume Couillard a alors une trentaine d'années, puisqu'il serait né vers 1588, selon certains généalogistes, ou vers 1591, selon d'autres. Il figure parmi les premiers habitants de la Nouvelle-France, puisqu'il arrive à Québec dès 1613. Il est aussi l'un des premiers à s'établir à demeure dans la capitale. Bien qu'il

soit analphabète, c'est un homme important pour la colonie naissante, bien connu pour ses talents de matelot, de charpentier et de calfat. Selon Louis Hébert, il s'agit d'un jeune homme courageux qui a gagné l'amitié de chacun. Voilà qui explique probablement pourquoi il lui accorde la main de sa fille.

Guillemette Hébert, elle, est plus jeune. Selon le *Dictionnaire biographique du Canada*, elle serait née à Paris ou à Dieppe vers 1606 de l'union de Marie Rollet et de Louis Hébert. Elle a donc une quinzaine d'années au moment de ses noces. Rien ne permet de savoir s'il s'agit d'un mariage d'amour ou de raison; mais il est sûr qu'entre 1625 et 1648, dix enfants naîtront de cette union. À juste titre, les époux Couillard-Hébert peuvent être considérés comme l'un des couples fondateurs de la Nouvelle-France.

Ce premier mariage est conforme aux pratiques en vigueur au XVII^e siècle en France. Le rituel catholique est utilisé et un prêtre préside à l'échange des vœux, comme l'exigent les prescriptions émises lors du concile de Trente. Ce n'est qu'à la fin de ce siècle que des mariages « à la gaumaine », contractés sans la bénédiction d'un prêtre, seront signalés dans la colonie. De plus, le père donne son consentement, comme il se doit pour les jeunes filles de 25 ans et moins.

Après le décès de Louis Hébert en 1627 et la prise de Québec par les Kirke en 1629, le couple Couillard-Hébert songe à retourner en France, mais reste finalement à Québec. Prolifiques et tenaces, les époux ont une descendance nombreuse en Nouvelle-France. En 1654, leurs efforts sont récompensés : humble matelot et charpentier à son arrivée à Québec, Guillaume Couillard est anobli. Il prend alors pour armes un blason azur avec une colombe d'or aux ailes déployées qui tient dans son bec un rameau d'olivier. Sa devise est « Dieu aide au premier colon ».

François Droüin